

COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

JANVIER
2009

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL
2/3	AUTORITÉ Résumé des décisions du Conseil municipal
3	Les nouvelles autorités pour la prochaine législature 2009 – 2012
4	Message de la présidente
4/5	3e correction du Rhône
6	SÉCURITÉ ROUTIÈRE Haies en bordure de chemins, carrefours et croisements routiers
7	Gestion des déchets Projet de déchetterie scolaire à l'étude
8/9	PAROISSE Paroisse Saint-Didier
10/11	VIE LOCALE Restrospective 2008
12	SOCIÉTÉS LOCALES Scouts Saint-Didier Camp fédéral CONTURA
13	VIE LOCALE Sortie des aînés: facile!
13	AUTORITÉS Remerciements
14/15	VIE LOCALE Morija: le cœur en action
15	Fête aux Neyres
16	SOCIÉTÉS LOCALES Fanfare Les Colombes, 10 ans déjà
17	Le pédibus à Collombey- Muraz c'est? ...une histoire qui marche!
18/19	BIBLIOTHÈQUE Brèves nouvelles de la bibliothèque
20	L'ECHO DES PICS-BOIS Arbres remarquables, appel à témoins! Cinq ans déjà Les forestiers à la foire du Valais

ÉDITORIAL



par Jean-Pierre Veuthey, conseiller municipal

Informer, oui mais comment?

Chaque jour, nous sommes envahis par des informations provenant de journaux, de nombreuses radios et télévisions, d'affichages, de publicités tout ménage, de journaux gratuits sans oublier l'incontournable internet.

Devant ce constat frisant l'indigestion, quelle place doit prendre l'information communale dans ce milieu toujours plus convoité?

De quelle manière devons-nous communiquer et quelles sont les informations attendues par la population?

La revue Colombes&Muraille a vu le jour en 1985. Depuis cette date, elle a évolué dans sa forme en s'adaptant aux nouvelles techniques proposées par les imprimeurs telles que format, photos couleurs, mise en page.

Par contre, si nous regardons bien, le fond n'a pas beaucoup changé. Les articles sont toujours préparés par une commission composée de personnes bénévoles qui effectuent des recherches, préparent et écrivent les articles, en espérant que ceux-ci intéressent la population de notre commune.

Nous possédons actuellement peu d'éléments pour juger le degré de satisfaction de nos lecteurs. De nombreux citoyens nous font part de leur contentement d'avoir périodiquement des informations en provenance de la commune, mais le constat s'arrête là.

Alors, comment faire pour savoir si les informations que nous diffusons correspondent aux attentes de nos lecteurs?

Pour répondre partiellement à cette question, la commission d'information a sollicité le regard extérieur de la part d'un journaliste professionnel. Etant donné que les membres de la commission sont tous des amateurs, l'opération était risquée.

Finalement, la critique fut sévère mais encourageante. Pour des non-professionnels, nous ne nous en sortons apparemment pas trop mal.

Les remarques ont été pour nous positives. Nous savons que la forme doit être améliorée et à ce sujet de nombreuses pistes nous ont été données.

Par contre, pour les articles de fond, n'étant pas des professionnels, il a été difficile pour notre intervenant de nous juger. Quelques idées nous ont été transmises et elles nous seront utiles à l'avenir.

Enfin, il nous reste à connaître votre avis sur les informations que nous diffusons. Vos éventuelles propositions et vos commentaires sont pour nous importants. Vous pouvez les transmettre par courrier à Administration communale, 1868 Collombey, ou par courrier électronique à commune@collombey-muraz.ch

Merci de votre intérêt.

Résumé des décisions du Conseil Deuxième semestre 2008

Autorisations de construire

Durant le deuxième semestre 2008, les autorisations de construire suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Neyres	Les Neyres	Gaillard David	chalet
Neyres	Les Neyres	Labaune Frédéric	chalet
Clavelaire	Muraz	Vannay Laetitia	villa
Les Gerys	Muraz	Küttel Pierre-Alain	villa
Corbier	Collombey	Papilloud Sébastien	villa et couvert
Iles	Collombey-le-Grand	Ecovalbois SA	hangars et dépôt de bois
Perraires	Collombey	Commune de Collombey-Muraz	surélévation d'un pavillon scolaire provisoire
Quartier des Carrières	Collombey	Pittier Franco	annexe / appartement
Vignasse	Collombey-le-Grand	Commune de Collombey-Muraz	WC publics et dépôt
Neyres	Les Neyres	Kalbermatten Béat	chalet – modification des plans de constructions et d'implantation
Neyres	Les Neyres	Jean-Michel Buthey	chalet – modification des plans de constructions et d'implantation
Entre Deux Fossaux	Collombey	Minissale Sàrl	complexe artisanal et résidentiel
Neyres	Les Neyres	Udresy Philippe	chalet
Clous	Illarsaz	RTB Corvaglia Sàrl	2 villas jumelées
Rosses	Collombey-le-Grand	Delseth Gilbert & Morerod Bruno	halle artisanale avec exposition, dépôt et bureau et 54 boxes
Vassereule	Collombey	Dubosson Jean-Michel	bureau d'études
La Chapelle	Collombey-le-Grand	Volery Ludovic	transformation et rénovation d'une habitation
La Fin	Collombey	Martins Botelho Domingos	villa
Pré Court	Muraz	Chioccola Michel	villa
Pré Chapuis	Collombey	Geme Di SA	ensemble résidentiel de 3 immeubles
Fin d'Amont	Muraz	Ragno Renato	villa

Le Conseil municipal:

- autorise la manifestation régionale «ventOgarage»: Il s'agit d'une sorte de «vide-grenier, directement chez les particuliers». Elle ne s'adresse qu'aux particuliers propriétaires ou locataires de maisons individuelles.
- décide de l'octroi de l'autorisation d'exploiter le café-restaurant du Pont à Illarsaz, au nom de M. Yvan Rossé.
- adjuge les travaux du collecteur d'égouts des Rosses, pour le génie civil à l'entreprise Charles Gasser et pour l'appareillage à l'entreprise Ecoeur Frères SA.
- décide d'adhérer à la campagne «L'éducation donne la force».
- accepte la mise sur pied d'une conférence de Mme Sarah Marquis sur son voyage «Traversée des Andes» le 13 novembre 2008.
- décide de recourir à l'encontre de la décision vaudoise dans le cadre de la mise à l'enquête des Mesures Urgentes Transitoires sur le Rhône (MUT) déposées par la commune d'Aigle.
- décide l'octroi de l'autorisation d'exploiter le Café de l'Escale à Collombey-le-Grand au nom de Mme Sylvia Manigley à partir du 12 septembre 2008.
- prend note que 140 personnes ont participé à la sortie des aînés du 5 septembre, avec un résultat positif et le contentement de chacun.
- décide d'intervenir auprès du Département des transports de l'équipement et de l'environnement (DTEE) en sollicitant la modification de l'emprise du projet Rhône 3 de manière à:
 - exclure que seul un critère de pourcentage d'emprise de part et d'autre du fleuve soit pris en compte
 - éviter l'emprise sur les terres agricoles en étudiant un tracé en fonction de la qualité des terres
 - ne pas écarter les études de tiers, notamment celle de l'ADSA (Association pour la Défense du Sol Agricole), préconisant une solution

municipal de Collombey-Muraz

autre que celle proposée par le projet mis en consultation.

- désigne les membres du Conseil au Groupe de coordination des conseils de Collombey-Muraz et de Monthey en prévision de la concrétisation de l'autorisation d'un système de chauffage à distance (CAD) sur le territoire des deux communes, lancé par Satom SA.
- accepte de repousser la réalisation de la piste cyclable Collombey-Monthey afin de permettre la pose simultanée des conduites du chauffage à distance qui empruntent le même tracé.
- engage Mme Natacha Gutchsker au poste d'éducatrice à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE).
- retient que le budget 2009 soit présenté par le nouveau conseil issu des élections du 12 octobre 2008 et de différer la tenue de l'assemblée primaire en début d'année 2009.
- retient le site des Plavaux, propriété communale, pour la localisation de la construction de la nouvelle structure de l'Unité d'accueil des écoliers (UAPE).
- octroie le droit de cité de Collombey-Muraz à: Mme Vargas Martinez Nadia et son enfant Esteban, M. Podrimqaku Ilir, Mme Podrimqaku née Museljic Vilhelmina, Podrimqaku Dorentina, Podrimqaku Mélanie, Tutic Anto, Tutic née Jurkic Marina, Tutic Tomislav, Tutic Antonija, Tutic Mislav Valentin, Tutic Mateo, Lokaj Besnik, De Rosa Giovanni, De Rosa née Barbone Maria, De Rosa Angelo, Sevic Radisa, Sevic née Kalanovic Jasna, Sevic Milos, Sevic Aleksandra.
- accepte l'organisation de petits concerts de groupes locaux (maximum deux par mois) par le Yukon Bar & Billard et une fermeture à 2 h 00 les soirs de concert.



Devant de gauche à droite: Morisod Daniel, conseiller communal; Borgeaud Jacques, vice-président de la bourgeoisie; Burdet Geneviève, conseillère communale; Granger Josiane, présidente de commune; Gavillet Marianne, juge de commune; Giroud Martin, conseiller communal; Parvex Gérard, président de la bourgeoisie.

Derrière de gauche à droite: Fontana Sandro, conseiller bourgeoisial; Delaloye Daniel, vice-président de la commune; Veuthey Jean-Pierre, conseiller communal; Schmid Philippe, vice-juge; Wüthrich Beat, conseiller communal; Turin Bruno, conseiller communal.

En médaillon: Buttet Yannick, conseiller communal; Roch Yvan et Turin Olivier, conseillers bourgeoisiaux.



Message de la présidente

L'année 2008 a vu se dérouler le rendez-vous citoyen des élections municipales et bourgeoises. Vous avez choisi de faire confiance à des personnes motivées par le besoin d'entreprendre pour le bien public. L'engagement envers la collectivité est en général source de grandes satisfactions, l'opportunité de nombreux contacts, parfois aussi l'expérience de déceptions. Dans son ensemble, l'exercice est passionnant et je souhaite plein succès aux nouveaux représentants communaux.

Je saisis l'occasion de remercier les élus arrivés au terme de leur mandat.

Quatre conseillers municipaux, Yves Cretton, Floran Garnier, Christian Parvex, Daniel Schmid et deux conseillers bourgeoisiaux Pascal Cottet et Stève Donnet ont apporté leur concours actif à la bonne marche des affaires communales.

En ces premiers jours de la nouvelle année, au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous présente, Chers habitants, mes meilleurs vœux ainsi qu'à votre famille.

Puisse la santé, la réussite de vos projets personnels et professionnels et l'enthousiasme vous accompagner tout au long de ces douze mois 2009.

C'est aussi un moment propice pour exprimer mes plus sincères remerciements à tous ceux qui s'investissent pour le bien-être collectif. Grâce aux collaborateurs des différents services, aux dirigeants et membres des sociétés, la vie à Collombey-Muraz est pleine d'agréments et de richesses.

Merci à chacune et chacun d'entre vous de votre contribution.

JOSIANE GRANGER

3e correction du Rhône

Par ses services et avec le concours de bureaux spécialisés, l'Etat du Valais a soumis à consultation publique un avant-projet de plan d'aménagement de la 3e correction du Rhône à l'échelle du 1:10 000 sur l'ensemble de son cours.

Par la mise à disposition de nombreuses informations et par une large diffusion dans la presse, les différents aspects du projet ont pu être examinés, sachant que ce dernier doit encore être optimisé et affiné et qu'il sera suivi ultérieurement de projets d'exécution par tronçons qui feront l'objet d'une mise à l'enquête publique.

A Collombey-Muraz, une séance d'information particulière a été organisée.

A titre d'information à l'ensemble de la population, nous reproduisons les avis des autorités locales.

Le **Conseil municipal**, conscient de la nécessité d'assurer la protection de la population et des biens, ne met pas en doute le bien-fondé de mesures d'amélioration, en particulier la nécessité de considérer comme prioritaire la protection du secteur Monthey-Aigle contre les crues extrêmes. Par contre, les moyens préconisés et les contraintes qui en découlent ne sont pas acceptables en l'état.

Il demande:

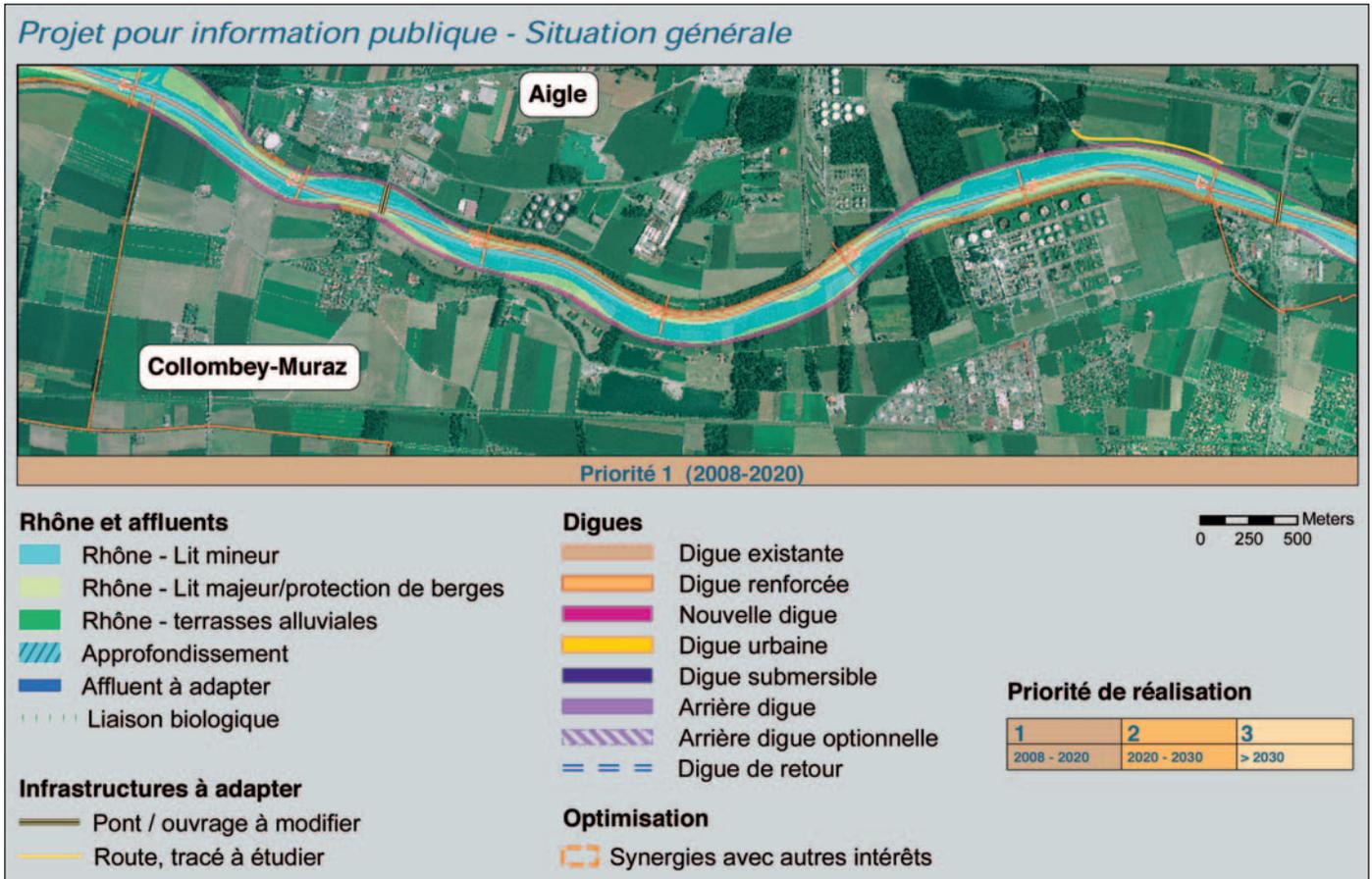
- d'exclure que dans la région limitrophe Vaud/Valais, seul un critère de pourcentage d'emprise de part et d'autre du fleuve soit pris en compte au détriment de tous autres critères, notamment la qualité des terres cultivables;
- de ne pas écarter les études de tiers, notamment celle de l'ADSA (Association pour la Défense du Sol Agricole), préconisant une solution autre que celle proposée par le projet mis en consultation;
- dans tous les cas, de limiter l'emprise sur les terres agricoles au strict nécessaire pour la sécurité contre les crues tout en maintenant les surfaces d'assolement.

Le projet suppose une emprise de 16 ha sur les terres agricoles de Collombey-Muraz. Particulièrement touché sur ses propriétés agricoles, le **Conseil bourgeoisial** a aussi fait des remarques.

Il demande:

Par rapport à l'emprise du projet et aux risques résiduels

1. que le projet Rhône 3 reconsidère les emprises



sur le secteur Vaud/Valais en excluant que le critère de proportionnalité soit primordial;

- que la qualité des sols doit être l'élément principal de l'étude. Les terres cultivables mises à disposition de l'agriculture locale doivent être appréciées à leur juste valeur qualitative en tant que site de production pour assurer les besoins de la population;
- que le projet considère l'ensemble des études de manière identique sur l'ensemble du tracé. Lors de la séance d'information il a été clairement annoncé que sur les secteurs non limitrophes au niveau cantonal, la qualité des terres est prise en compte sans calcul de pourcentage d'emprise en plus ou en moins sur les communes riveraines.

Le fait d'introduire cette notion entre Lavey et le lac Léman démontre que les projets ne sont pas étudiés équitablement dans un secteur ou dans l'autre. Nous n'acceptons pas cette inégalité de traitement.

Par rapport aux aspects **nature, paysage, chasse et pêche**

Le Conseil bourgeoisial constate que sur la feuille d'info thématique no 3, le service des forêts et du paysage et les représentants des organisations WWF Valais et Pro Natura Valais se réjouissent de découvrir un nouveau Rhône «pour recréer dans la plaine un paysage, de développer un milieu de vie pour la nature et d'aménager un espace de lo-

sirs pour chaque habitant», respectivement, «car nous aurons aux portes de nos maisons des espaces de promenade et de détente de grande qualité».

Les buts de donner plus de place à la nature ne sont pas contestés.

Le Conseil bourgeoisial demande que ces buts soient mis en confrontation avec la perte des terres cultivables et avec les secteurs artificiels du territoire déjà mis au profit de la nature ou des loisirs. A Collombey-Muraz, c'est notamment le cas avec le lac de l'ancienne gravière de la Sablière.

Il demande:

- que le projet Rhône 3 reconsidère la mise en valeur «nature et paysage» en parallèle avec la perte des terres agricoles et les aménagements artificiels existants;
- que les mouvements de terre respectivement l'évacuation des surplus soient utilisés pour remblayer le lac de gravière de la Sablière afin qu'à terme le terrain soit mis à disposition l'agriculture;

A titre de justificatif de cette proposition le Conseil bourgeoisial relève que, lors de la séance d'information, les bureaux mandatés ont annoncé que ces solutions étaient à l'étude et que des lacs de gravière sont recherchés dans le but de recycler une quantité conséquente de matériaux propres et inertes.

Sécurité routière

Haies en bordure de chemins, carrefours et croisements routiers

par Bruno Turin

président de la commission de police et signalisation

A différents endroits, de par leur emprise et leur hauteur, des aménagements extérieurs – principalement les haies vives – représentent un danger considérable pour tous les utilisateurs.

Les cyclistes sont principalement concernés.

Pour tenir compte de cette situation et du fait de l'accroissement des constructions et de l'établissement toujours accru de ces aménagements, l'autorité communale a mandaté la Police intercommunale du Haut-Lac pour établir un inventaire des lieux où la situation impose une intervention urgente.

Les propriétaires concernés en sont avisés individuellement.

D'une manière générale, un appel est lancé à tous les propriétaires. N'attendez pas que l'autorité soit contrainte d'imposer des mesures.

Nous encourageons chacune et chacun pour que, lors de la taille de printemps, il profite d'améliorer la sécurité et procède à la mise en conformité de ses aménagements, au minimum dans les carrefours et aux croisements qu'ils soient entre routes privées ou entre routes privées et publiques.

L'idéal consiste à ce que tous les propriétaires respectent scrupuleusement les dispositions en matière de sécurité.

Dans les carrefours ce respect est indispensable et l'autorité communale demande à ce qu'au minimum sur une distance de 15 m de part et d'autre l'aménagement soit contenu aux dimensions légales.

Les autorités communales vous remercient d'avance pour l'effort en la matière et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2009.

Rappel des dispositions en matière d'aménagement

1. Haies vives

Entre voisins

Une haie vive ne peut être plantée, sans le consentement du propriétaire du fonds voisin, à une distance inférieure à la moitié de sa hauteur, et en tout cas, à une distance moindre de 60 cm de la limite des deux fonds.

En bordure des routes cantonales et communales

Les haies vives ne peuvent être plantées ou rétablies à moins de 1,50 m du bord de la chaussée le long des routes cantonales et à moins de 90 cm de l'abornement des routes communales.

Les branches demeurent à 1,20 m de la chaussée le long des routes cantonales et à 60 cm de l'abornement le long des routes communales. Les branches ne s'élèvent pas à plus de 1,80 m si la distance qui sépare la haie du bord de la chaussée cantonale ou de l'abornement communal est d'au moins 2 m et à plus de 1 m si cette distance est inférieure à 2 m.

2. Clôtures

Entre voisins

Pour les clôtures telles que les haies mortes, palissades ou murs, qui ne dépassent pas la hauteur de 1,50 m, le propriétaire peut les établir en limite de propriété et il a le droit d'y placer des espaliers. Mais si ces clôtures dépassent 1,50 m, le voisin peut exiger qu'elles soient reculées de la limite à une distance égale à la moitié du surplus.

En bordure des routes cantonales et communales

Les murs et clôtures ne peuvent être construits, rétablis ou exhaussés à moins de 1,20 m du bord de la chaussée le long des routes cantonales et de 60 cm de l'abornement des voies communales.

Le long des voies publiques, la hauteur maximale est de 1 m.

Dans le respect de ces dispositions, les clôtures peuvent être érigées jusqu'à une hauteur de 2 m en zones industrielles.

3. Arbres

Entre voisins

Les arbres de haute futaie non fruitiers, tels que chênes, pins, ormes, peupliers, hêtres et autres semblables ainsi que les noyers et châtaigniers: 5 m de la limite voisine.

Les autres arbres fruitiers: 3 m de la limite.

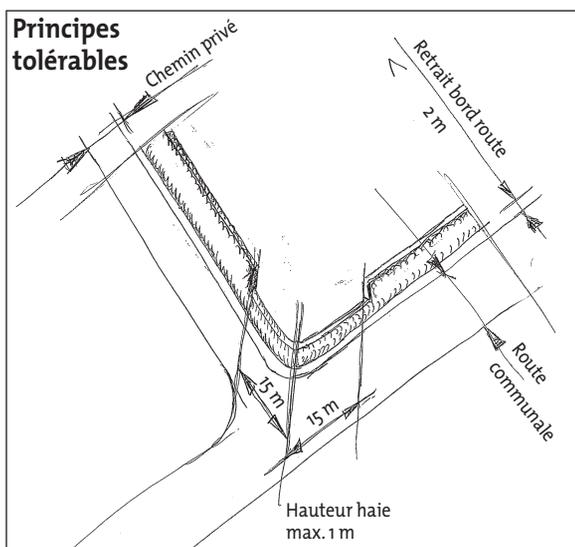
Les arbres nains ou à espaliers, arbustes, buissons et vignes: 50 cm de la limite.

Il n'est pas nécessaire d'observer ces distances lorsque le fonds est séparé de celui du voisin par un mur, une palissade, une haie pourvu que les plantes soient maintenues à une hauteur qui ne dépasse pas celle du mur.

En bordure des routes cantonales et communales

Il ne peut être planté sur les fonds bordiers des voies publiques aucun arbre fruitier à moins de 3 m le long des routes et aucun arbre forestier (noyer et châtaignier compris) à moins de 5 m des limites de la route. Les espaliers, arbres à basses tiges et arbustes peuvent être plantés à 2 m de la limite. ●

Bases légales applicables: Loi cantonale valaisanne d'application du code civil suisse du 24 mars 1998; Loi sur les routes du 3 septembre 1965 du canton du Valais (teneur selon loi du 2 octobre 1991) art. 166 et ss; Règlement communal sur les constructions du 25 septembre 1991 (teneur selon modifications du 7 juin 1995) art. 50; Règlement intercommunal de police art. 37 al. 2 et 3.



Gestion des déchets

Projet de déchetterie scolaire à l'étude



Un projet de déchetterie scolaire est actuellement à l'étude. Initié par la commission scolaire, il a suscité la pleine adhésion des membres de la commission de l'environnement. Le 4 juin dernier, une délégation des deux commissions communales s'est rendue à Yvonand (VD), pour visiter un centre scolaire qui a mis en place une telle organisation de collecte et de tri de déchets.

Pour la délégation, Yves Cretton
président de la commission de l'environnement

Infrastructures et sensibilisation

Le STRID est la société anonyme qui gère l'un des huit périmètres de gestion des déchets du canton de Vaud. Gérée par les communes du Nord vaudois (participations à hauteur de 96%), cette société a notamment pour tâche la coordination de la récolte des déchets (20 000 tonnes par an!). Dans ce but, des infrastructures sont mises à disposition de la population. De plus, comme le fait Satom SA dans notre région, STRID organise dans les écoles des campagnes de sensibilisation aux questions liées à la gestion des déchets.

Mettre en place une vraie déchetterie à l'école

La commune d'Yvonand est comprise dans le périmètre de gestion couvert par le STRID. De fait, les élèves de cette commune bénéficient des cours de sensibilisation dispensés par cet organisme. Interpellée par des enseignants soucieux de mettre à disposition des élèves – dans un souci de cohérence – une infrastructure de tri des déchets dans l'école, les autorités communales d'Yvonand ont approché le STRID pour initier un projet pilote. Il s'agissait d'élaborer une démarche cohérente susceptible d'assurer la durabilité du projet, et sa transposition dans d'autres communes.

A chacun son rôle

Les autorités scolaires d'Yvonand ne le cachent pas: «Mettre en place une déchetterie scolaire, c'est bien. La faire fonctionner, c'est autre chose! Impliqué à son niveau, chaque acteur doit assumer son rôle», confie Mme Hug, municipale en charge des écoles. Les responsabilités doivent être clairement définies, de la municipalité à l'élève, en passant par la voirie ou l'enseignant. Ces éléments sont précisés dans une charte, qui définit également les buts visés par la déchetterie scolaire. A Yvonand, le concierge du centre scolaire joue un rôle déterminant: en contact

direct avec le terrain, il assure le bon fonctionnement des infrastructures et signale les éventuels dysfonctionnements. A ses côtés, l'animatrice assure le bon état et la mise à niveau du matériel didactique.

Bientôt une déchetterie scolaire pour Collombey-Muraz?

La visite de la déchetterie scolaire d'Yvonand a permis à la délégation de la commune de Collombey-Muraz de se faire une idée plus précise du concept, et de mettre l'accent sur les écueils à éviter. De manière globale, l'impression est positive, et la volonté de développer un projet similaire dans nos écoles est bien présente. La forme reste toutefois encore à déterminer. Aux mains de la commission scolaire, le projet sera mené en parallèle avec celui de la déchetterie régionale (voir encadré). ●

Vers une déchetterie régionale

Au début de l'automne, le conseil d'administration de la Satom s'est prononcé en faveur du projet de déchetterie régionale, pour lequel la commune de Collombey-Muraz a manifesté un vif intérêt. Le fait de pouvoir centraliser la collecte et le tri des déchets sur le site même de l'usine de traitement présente des avantages indéniables par rapport à une solution «maison»: la commune évite ainsi un investissement conséquent et se donne les moyens de bénéficier d'un savoir-faire éprouvé. Qui plus est, la Satom est située idéalement par rapport aux cinq villages. Le principe d'une participation communale aux frais de fonctionnement de la future déchetterie semble d'ores et déjà acquis. La forme contractuelle et les éléments de détails (fonctionnement, horaires d'ouverture, etc.) restent à définir. Quoi qu'il en soit, Satom envisage la mise à l'enquête publique de son projet d'ici au début de l'année 2009. De son côté, la commune de Collombey-Muraz soumettra courant 2009 à la population le projet de réglementation sur la gestion et le financement des déchets élaboré par la commission de l'environnement et adapté en fonction du nouveau concept. Ainsi, les habitants de la commune pourraient bénéficier sur le site de l'usine Satom d'une infrastructure et de conseils de tout premier ordre.

Paroisse Saint-Didier

par Arthur Zimmermann

président du conseil de gestion de la paroisse Saint-Didier
et Maurice Parvex, historien



Restauration de l'église

Qu'elles soient romanes, gothiques, néogothiques, abbatiales, basiliques ou cathédrales, de tous temps on a admiré l'élan généreux de toute une population participant à la construction d'un sanctuaire, chapelle ou église, poursuivant avec le même enthousiasme l'œuvre magistrale des bâtisseurs de cathédrales.

«Bâtir» a pour corollaire «entretenir» ce qui suscite généralement un peu moins d'enthousiasme. Cela est pourtant indispensable si l'on veut maintenir le patrimoine hérité dont nous sommes devenus dès lors responsables.

Bref historique

C'est ainsi qu'à Collombey, au cours des âges, on s'est appliqué à bâtir un lieu de culte en fonction de l'évolution du village et de sa toujours plus grande paroisse englobant initialement le bourg de Monthey. Il est évident qu'on allait avoir recours directement aux carrières voisines pour le choix des matériaux: extraction de la roche locale donnant le fameux «marbre de Collombey», débitage des blocs erratiques pour disposer de grands blocs de granit!

Il y eut de nombreux «imprévus» engendrant de grands problèmes résolus au mieux des possibilités. On appliquait l'adage: «Aide-toi et le ciel t'aidera!» On se souvient encore de la vieille église en bordure du cimetière. L'évêque Hildebrand Jost la consacra en 1616. Au début du XVIII^e siècle, c'est parce qu'elle menaçait de tomber en ruines que les Montheysans entreprirent les démarches pour obtenir le transfert de l'église paroissiale de Collombey à Monthey. On procéda à sa restauration en 1723, date de la séparation officielle entre l'église de Collombey et celle de Monthey.

En 1853, on inaugura l'église actuelle de Monthey, œuvre de l'architecte Montheysan Emile Vuilloud (clocher mis à part puisqu'on garda celui de l'église précédente). Il faut attendre encore 20 ans, soit 1873, pour la consécration de notre église actuelle, œuvre également d'Emile Vuilloud.

Aspect et architecture

Une caractéristique de notre église, c'est certainement l'originalité de son clocher. Ne disposant pas de plans originaux, on s'est souvent posé la question de l'absence de flèche. Dès lors, on a évoqué diverses hypothèses: fondations ne permettant pas une surcharge de poids... – finances insuffisantes pour dresser encore une flèche... pareille aux autres églises à «clocher rhodanien»...

Cependant, il conviendrait de rappeler qu'Emile Vuilloud enseignait le dessin au collège de Saint-Maurice où le clocher de la basilique a eu comme point de départ une simple tour fortifiée qui constituait la porte d'entrée du bourg. On pourrait dès lors parler d'un apparemment volontaire avec la silhouette du Château d'Arbignon tout proche – le Monastère des Bernardines... Ajoutons que cette originalité n'était pas «une première» de l'architecte. En effet, dix ans plus tôt, Emile Vuilloud construisait l'église d'Aigle et les deux clochers



Photo 1

sont d'une même inspiration et «carrément» semblables!

Enfin, si l'on devait prouver l'aptitude de l'architecte à bâtir un clocher à flèche... il suffirait de préciser que notre église a été consacrée juste une année après celle de l'église Notre-Dame à Vevey!

Éléments décoratifs

Au-delà des quatre grandes colonnes de granit supportant les voûtes latérales – le plafond à caissons est plat. Dans la pénombre du chœur, le rouge des vitraux s'embrase au passage d'un rayon de soleil. L'église étant orientée à l'est, c'est donc le matin, au soleil levant, qu'il faut la visiter pour découvrir l'effet quasi magique offert par les vitraux. Ils sont l'œuvre de Paul Monnier, inaugurant au début des années 50 une nouvelle technique, le béton remplaçant les joints en plomb. Depuis la nef, il est impossible de voir les deux premiers grands vitraux du chœur. Il faut donc s'en approcher pour voir, à gauche St-Pierre avec le symbole des clefs et à droite, St-Didier, tenant un glaive. Dans la partie inférieure du vitrail, la crose nous rappelle qu'il fut évêque de Langres et, dans le sommet, volent trois colombes, celles des armoiries de Collombey, précisant ainsi qu'il est le patron de la paroisse.

L'autel est en marbre de Collombey, de même la base des piliers dans le chœur. Le tabernacle est décoré d'émaux réalisés par Fr. Ribas selon dessin de Paul Monnier: visage du Christ et de la Samaritaine près du puits. Derrière les deux autels latéraux, une mosaïque recouvre toute la grande niche. Dessins de Paul Monnier, réalisés par B. Viglino en 1965. A gauche: le Christ en gloire et à droite, la Femme vêtue de soleil, la lune à ses pieds, soit la réplique des deux vitraux du chœur. En quittant l'église, on observe le tympan sculpté par Jean Casanova, dans le marbre local. Dans les trois vitraux au-dessus du Tympan, on trouve le monogramme du Christ «I H S» Jésus – Christ – Sauveur et, tout en haut, dans l'œil de bœuf, les trois colombes de Collombey vous souhaitent la paix.

Archives Vieux Collombey-Muraz / MP



Photo 2



Photo 3

Aperçu des restaurations successives

1950-1952	Curé Philippe Bussien: aménagement du chœur, électrification des cloches
1961-1963	Curé Rémy Barman: façade, rénovation intérieure, vitraux et mosaïques
1966	Installation de l'orgue
1998-1999	Réfection de la toiture
2004	Relevage de l'orgue
2006	Révision des cloches (photo 1)
2007	Chauffage et ventilation
2008	Peinture intérieure, électricité, lustrerie et sonorisation (photo 2)

Il convient tout d'abord de remercier, ici, non seulement les paroissiennes et paroissiens de St-Didier, mais aussi tous les Amis des environs, qui par leur soutien financier, ont permis les rénovations importantes des années 50 et 60 et tout récemment le relevage de l'orgue.

Mais comme vous pouvez le constater, depuis 1998, les travaux se poursuivent, et malgré une solide participation de la caisse communale, les fonds de la paroisse s'épuisent. C'est pourquoi, avec notre vieille crécelle, retrouvée précisément dans le clocher (photo 3), je tente, au nom du conseil de gestion, de «**battre le rappel**» pour susciter encore votre générosité.

Pour vos dons:
 Clearing 80588
 BR Compte No 1517.08
 IBAN CH78 8058 8000 0001 5170 8
 CCP de la banque 19-2664-3

Restrospective 2008





- 1 Accueil de Jérôme Hauswirth, nouveau curé des paroisses de Collombey et de Muraz (octobre).
- 2 Remerciements de la municipalité aux enseignantes jubilaires Nicole Dubosson et Marie-Christine Schütz (25 ans de service) et à M. François Roch, enseignant retraité (juin).
- 3 Fête cantonale de gymnastique des minis organisée aux Perraires par la société de gymnastique Les Colombes (mai).
- 4 Le corps des sapeurs pompiers communal, cours d'automne et inspection cantonale (octobre).
- 5 Fin de rénovation de la maison du village à Muraz (novembre).
- 6 Mme Agnès Guérin, centenaire, fêtée par les autorités cantonale et communale (juillet).
- 7 Promotion civique de la classe 1990 (décembre).
- 8 Elèves diplômés de l'école de solfège (décembre).
- 9 Lauréats et jury du concours des balcons et propriétés fleuries (décembre).
- 10 Mérites communaux 2008. Julien Croset et Kelly Nidecker, mérite sportif individuel, Willy Ecoeur, mérite dirigeant culturel, BBC Collombey-Muraz, mérite sportif par équipe, manque Eric Vanay, mérite sportif individuel (décembre).

Camp fédéral CONTURA

par Philippe Roud

responsable du Groupe Scout de Collombey-Muraz



Voici deux témoignages de nos scouts

« A Contura08, on a rencontré des autres scouts et il y avait les olympiades, la baignade dans le fleuve de la Linth, les radeaux, une nuit dans la paille d'une ferme, la fête du 1er août, les cracheurs de feu, les scouts de Villars-sur-Glâne, les Zurichois d'à côté, le labyrinthe, les jeux, les épreuves, la totémisation, la Roumanie (atelier au Village Global), le westernmonopoly, plein de superbes, magnifiques, belles, trop cool... aventures! »

« J'ai bien aimé construire un radeau et aller sur le lac avec. C'était très intéressant quand on a été dans un autre sous-camp avec beaucoup de scouts et diverses activités que l'on pouvait choisir. Et surtout on a fait beaucoup de connaissances (Villars-sur-Glâne et les Suisses allemands). »



Le groupe Scout Saint-Didier a participé au camp fédéral «Contura» dans la plaine de la Linth cet été. «Contur» signifie contour en romanche. Ce terme se compose des mots CONnexion, Ursprung (origine en allemand) et Avvenire (avenir en italien). Le thème du premier camp fédéral du siècle voulait traduire l'imbrication des quatre régions linguistiques et faire le lien entre le passé et l'avenir du Mouvement Scout de Suisse. «Contura» reflète un mouvement scout ayant des racines profondément ancrées et déjà cent ans d'histoire. Les scouts ont fêté en 2007 leurs cent ans d'existence grâce à différentes activités organisées à l'occasion de ce jubilé. Une longue tradition forge une base stable pour l'avenir du mouvement scout au XXI^e siècle. Le camp fédéral a quant à lui rassemblé toutes les branches, représentant près de 700 groupes dans les différentes régions de la Suisse, en un lieu durant deux semaines. Si «Contura» signifie contour, il symbolise aussi un contenu et des valeurs créant un lien entre les 45 000 scouts actifs en Suisse et un mouvement scout à l'échelle mondiale. En été 2008, le thème «Contura» a inspiré un camp fédéral inoubliable pour des milliers de scouts. Les expériences vécues lors de cet événement seront encore partagées par toute une génération dans les années à venir.

Comme tous les participants à cette merveilleuse aventure, nous avons rencontré de nombreux scouts différents de nous et pourtant si proches. Le camp fédéral est une formidable occasion de voir son scoutisme confronté à celui des autres. Le fait que les autres ne font pas tout exactement comme nous, nous oblige à réfléchir à notre façon de faire. On réagit alors de deux manières face à l'autre qui est différent. On peut se dire que l'on a raison et que l'autre a tort. Mais on peut aussi se mettre en question, s'ouvrir aux nouvelles idées et essayer d'intégrer le meilleur des autres dans notre groupe.

Tester chez nous ce que l'on a vu ailleurs est risqué. On doit quitter ses habitudes et sortir de sa routine. Cette nouveauté impliquera tout le groupe des plus jeunes, peut-être impressionnés par le cri de patrouille d'une autre unités qui seront inspirés pour faire mieux, jusqu'aux chefs qui essayeront de faire évoluer nos traditions en incorporant de nouvelles idées sans perdre notre identité. Il y a encore beaucoup de fruits à récolter.

Sortie des aînés: facile!

par Christian Parvex
président de la commission des affaires sociales

Deux paramètres sont décisifs pour savoir si la sortie des aînés a été une réussite: la météo et le repas de midi. En ce 5 septembre 2008, un magnifique ciel bleu a accompagné les quelque 140 personnes ayant répondu à l'invitation de la commune pour une balade dans le gros de Vaud et la vallée de Joux. Et nous avons très bien mangé à l'hôtel de ville de l'abbaye.

Donc conclusion: réussite totale!

Parce que, pour le reste, c'est trop facile. Veiller sur un tel nombre de personnes durant une journée peut paraître une énorme tâche mais c'est tout le contraire, une vraie promenade de santé pour les accompagnateurs!

Nos aînés sont en effet d'une correction exemplaire. Quand on fixe le départ à 7 h 00, ils sont tous présents à 6 h 45. Quand ils ont une heure de libre, après 45 minutes ils sont tous alignés couverts dans le car et quand on encaisse les 35 francs de participation ils ont déjà tous préparé la somme exacte pour qu'il n'y ait pas besoin de rendre la monnaie. De plus, ceux qui préfèrent aller boire l'apéro plutôt que visiter les musées, demandent gentiment la permission... aux gentils organisateurs. De vraies perles, je vous dis, des aînés comme on n'en fait plus!

Alors un grand merci à eux pour cette magnifique journée et que vive longtemps la sortie des aînés.



Une nombreuse participation.



La table des jeunes retraités.

Sortie des aînés: on ne change pas une formule gagnante!

Sollicités par sondage pour connaître leurs désirs par rapport à leur sortie annuelle, les aînés de la commune ont plébiscité largement la formule actuelle, soit une journée de balade agrémentée d'une visite et d'un bon repas.

Les deux autres propositions, soit «après-midi, thé dansant» et «repas de midi et animation» n'engendrent pas un enthousiasme débordant et donc, démocratie oblige, la recette qui a fait ses preuves jusqu'à maintenant, sera reconduite en 2009.

Pour celles et ceux qui ont proposé une croisière ou une semaine à la mer, il faudra attendre encore un peu...

AUTORITÉS

Remerciements

Au terme de la période législative 2005-2008, je remercie chaleureusement les membres de la commission d'information pour l'excellent travail effectué durant ces quatre années de collaboration.

Grâce à leur enthousiasme et à leur motivation, la revue Colombes & Muraille a pu informer et répondre aux attentes de toute la population ainsi qu'aux objectifs souhaités par le Conseil municipal.

Transformée périodiquement en équipe rédactionnelle, la commission tente de vous faire découvrir différents aspects communaux. Qu'ils soient inconnus, originaux, utiles ou officiels, les sujets sont toujours traités avec intérêt et sérieux.

Durant quatre ans, la collaboration a été intense et fructueuse.

Je profite de ce message pour remercier l'administration, les différentes commissions communales, la bibliothèque, le triage forestier du Haut-Lac, les sociétés locales ainsi que toutes les personnes qui aident et contribuent à l'élaboration de notre revue communale.

Félicitations à toutes et à tous pour la qualité et le sérieux de leur travail, avec l'espoir et la conviction qu'il se poursuivra dans le même état d'esprit pour le grand plaisir des lectrices et lecteurs du bulletin communal.

JEAN-PIERRE VEUTHEY – CONSEILLER MUNICIPAL
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION

Morija: le cœur en action

Peut-être vous êtes-vous quelquefois demandé, en passant devant le bâtiment sis en Reutet D, à Collombey-le-Grand, ce qu'était et faisait Morija... Cela nécessite quelques explications.

par l'Association Morija, Collombey-le-Grand

Locaux
de Morija,
Collombey-le-
Grand



1973: Une immense famine terrasse l'Éthiopie et fait la une de tous les médias. Frappés par ce qu'ils découvrent, un groupe de jeunes Monthesysans, tous bénévoles – avec parmi eux Michel Raboud, futur fondateur et directeur de Morija – décident alors de répondre à ce drame en collectant des fonds pour venir en aide aux deux millions d'affamés. Cette première action est couronnée de succès. Elle est suivie en 1974 d'une nouvelle collecte qui contribue à la construction d'un orphelinat à Kaya, au Burkina Faso. Après quelques autres actions bénévoles, Michel Raboud et son épouse Christiane fondent en 1979 l'Association Morija, consacrant les débuts d'une aventure humaine qui fête cette année ses 30 ans.

C'est le soutien aux enfants qui est la première raison de ce combat permanent. Ainsi, Salimata, une enfant burkinabé, âgée de 15 mois, a-t-elle valeur d'exemple. En avril 2008, elle est accueillie dans notre centre de nutrition de Nobéré avec un poids de 4,470 kg, dans un état proche de la mort. Quatre semaines plus tard, elle se jette en riant dans les bras de sa mère. Cinquante

francs seulement ont suffi pour sauver sa vie en lui offrant les soins adéquats et une alimentation thérapeutique.

Au fil des ans, d'autres projets ont rejoint les six centres de nutrition et de santé. D'abord, la construction de puits, puis la formation professionnelle, aujourd'hui remplacée par la scolarisation et la construction d'écoles. Actuellement, Morija gère treize projets au Burkina Faso, au Tchad, au Cameroun et au Togo. Si le projet du 25e anniversaire, en 2004, consiste en la construction de bâtiments scolaires en dur dans la région du Sud du Tchad, celui du 30e veut édifier et équiper un bloc opératoire au Centre pour handicapés de Kaya, au Burkina Faso. Ce projet, ambitieux, a démarré à la fin de l'année passée avec les premiers coups de pioche.

Le bloc, opérationnel vers mi-2009, sera dès lors un magnifique outil de travail au service des personnes handicapées de tout le Burkina. Grâce à la collaboration de chirurgiens suisses, il aura aussi pour but de former des praticiens indigènes, avant qu'ils puissent eux-mêmes endosser la conduite du projet.



Salimata à son arrivée au centre

En 2009, année anniversaire, le cœur de Morija continue de battre en faveur des plus démunis. Comme il a battu par le passé pour ces milliers de vies d'enfants sauvées, ces dizaines de milliers de villageois qui ont maintenant accès à l'eau potable, ces centaines de personnes autrefois handicapées et qui ont retrouvé mobilité, espoir et dignité. Ajoutons encore que plus de 10 000 enfants sont maintenant scolarisés, que des mères ont accouché dans de bonnes conditions d'hygiène, et que des orphelins, des veuves et des vieillards ont reçu une aide alimentaire. Mais la situation des plus faibles est toujours aussi dramatique. Comme dans nos pays où l'écart s'est creusé entre les riches et les pauvres, cette même fracture s'est aussi agrandie entre les pays riches et les pays du Sud. Rappelons simplement, pour illustrer cela, la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, qui a débouché sur de véritables affrontements et revendications, parfaitement légitimes selon M. Ban-ki-Moon, secrétaire

général de l'ONU. Ces drames de la misère, Morija les côtoie et les connaît bien.

En ce début du XXI^e siècle, il n'est pas normal que des enfants – telle Salimata – continuent de mourir simplement parce qu'ils n'ont pas eu la chance de naître au bon endroit. Morija estime qu'il est de son devoir de les sauver, alors que nous avons ici en



Sauvée!

Suisse tout ce qu'il faut. Il n'est pas normal non plus que près d'un enfant sur deux ne soit pas scolarisé, et qu'une personne sur trois n'ait pas accès à de l'eau potable.

À l'occasion de ses 30 ans, l'Association Morija vous invite, vous lecteurs, à soutenir sa lutte quotidienne pour plus de justice, de générosité et de compassion. Nous vous remercions de soutenir nos projets (CCP 19-10365-8) ou de mettre sur pied une action bénévole, comme par exemple organiser un repas de soutien, tenir un stand lors d'une manifestation, ou encore courir lors des 20 km de Lausanne. Enfin, si vous voulez en savoir plus sur son travail, Morija vous remercie de consulter son site www.morija.org.

Association Morija
En Reutet D
1868 Collombey-le-Grand
CCP 19-10365-8
relat.publique@morija.org
www.morija.org

Fête aux Neyres



Zéro degré un soir de décembre, la neige tombe à petits flocons. Une odeur de vin chaud parfume l'atmosphère. Quelques Neyroux autour d'un braséro écoutaient l'un d'eux qui, sur son banjo... toum laï toum... mais ne nous égarons pas...

- «Salut toi ça va?»
- «Ben... tu vois comment!»
- «Dis donc ça se construit par ici, t'as vu tous ces chalets?»
- «Ben... tu vois comment!»
- «Y'a bientôt plus de terrain! »
- «Ben oui... tu vois comment! Y'a 10 ans on faisait la fête aux Neyres dans les prés, mais maintenant...»
- «... Et la place de jeux vers l'abri PC... Y devrait la faire là-bas cette fête!»
- «R'met voir un peu d'vin chaud... cette fête... tu crois qu'elle va se refaire... ou quoi ou bien?»

Quelques mois plus tard, le dimanche 7 septembre, plus exactement.

- «Salut toi ça va?»
- «Ben... tu vois comment!»
- «T'as pas trouvé un moment pour passer à la fête hier?»
- «Ben non... c'était comment?»
- «Génial! Déjà vers 11 heures y avait plein de gamins qui ont fait un marché aux puces. C't'équipe, c't'équipe! T'aurais dû les voir vendre leurs babioles et marchander avec tout le monde!»
- «Pfff... pis y en a des gamins aux Neyres!»
- «Après j'suis descendu en bas, j'te dis pas c't'ambiance. La raclette, la viande froide, un p'tit blanc fameux... pis la musique... deux accordéons! Non, j'te dis pas c't'ambiance! Pis un d'ces monde!»
- «Pfff... des choses pareilles...»
- «L'après-midi il a commencé à pleuvoir et...»
- «Ben tu vois comment, ils auraient dû prévoir!»
- «Mais c't'équipe! Ils ont rentré les tables et on a continué à l'intérieur! Les gamins des Neyres et les petits de l'école enfantine, ben... ils avaient décoré toute la salle! Après y'a encore eu l'accordéon, la guitare, la caipirinha pis tout le reste!»
- «Pfff... et j'ai raté ça... y'aura une prochaine?»

Cette journée du 6 septembre était placée sous le signe de la convivialité. C'était également l'occasion pour les habitants des Neyres de se rencontrer et de faire plus ample connaissance.

Merci à tous pour votre enthousiasme et votre bonne humeur et que...



Les Colombes, 10 ans déjà

par le comité de la Fanfare Les Colombes

Vous!... Oui vous qui lisez ces lignes!... Avez-vous déjà passé une journée sans fredonner les paroles d'une chanson ou siffloter l'air d'une mélodie entraînante? Eh oui, comme nous vous aimez la musique! Celle que l'on associe jour après jour aux événements heureux ou parfois plus tristes de la vie et que, pour notre part, nous avons la chance de pratiquer au sein de la Fanfare Les Colombes. D'ailleurs, nos musiciens aiment partager leur plaisir en partant régulièrement à la rencontre de la population, lors de fêtes paroissiales, communales ou encore lors de nos concerts annuels, de Noël ou de quartiers.

Un bref retour sur le passé

Si la Fanfare Les Colombes a vu le jour dans les ultimes années du XXe siècle, l'histoire de la musique à Collombey est bien plus ancienne puisque La Collombeyrienne, depuis 1876, et L'Avenir, dès 1909, ont participé, chacune de leur côté à plus d'un siècle d'animation musicale avant de se décider à

composer une nouvelle partition commune.

Dix ans! Une courte période qui nous a cependant apporté d'intenses satisfactions. La participation aux Fêtes fédérales de Fribourg en 2001 et de Lucerne en 2006; l'organisation de la Fête cantonale des musiques valaisannes, avec la Villageoise de Muraz, en juin 2005, qui a vu notre commune accueillir cinq mille musiciens et plus de dix mille spectateurs sont, sans conteste, les événements marquants de cette décennie.

Les Colombes aujourd'hui

Si la Fanfare Les Colombes aime garder en mémoire les bons souvenirs de sa jeune existence, elle ne se complaît cependant pas dans le passé. Les 55 membres qui participent activement à la bonne marche de la société, ont des projets plein la tête. Pour vous le prouver, nous vous invitons à nous rejoindre lors de nos manifestations du 10e anniversaire. En début d'année tout d'abord, lors du 6e Juniors Slow Melody Contest, un concours

musical réservé aux jeunes musiciens où 380 concurrents se retrouveront le 31 janvier aux Perraires et au Corbier. Le 25 avril ensuite avec notre concert annuel aux Perraires où une rétrospective des 10 ans sera présentée musicalement. En juin 2009, enfin, où nous participerons à la Fête cantonale des musiques à La Souste.

Comme vous pouvez le constater, la Fanfare Les Colombes fait preuve de dynamisme. Et ce ne sont pas la vingtaine de jeunes musiciens, qui suivent régulièrement, avec des professeurs compétents, les cours de notre école de musique, qui vous diront le contraire.

Vous souhaitez nous confier vos enfants pour l'étude d'un instrument? Vous désirez nous rejoindre pour participer activement à la vie associative de notre village dans une ambiance conviviale? ●

N'hésitez pas à nous contacter:

Fanfare Les Colombes, case postale 196,
1868 Collombey ou
d.chervaz@bluewin.ch ou
Dominique Chervaz 079 709 85 51



Le pédibus à Collombey-Muraz c'est? ...une histoire qui marche!

par Christine Ryhner
Membre de la commission d'information

Le pédibus c'est tout simple, ça marche comme un vrai bus... mais à pied

Comme un bus, une ligne de pédibus dessert un quartier ou un village, avec des arrêts signalés par des panneaux. L'horaire est déterminé en fonction des horaires des différentes classes. Une «caravane» d'enfants, encadrés par des parents (grands-parents, nounous ou voisins) bénévoles qui se répartissent les trajets à tour de rôle, emprunte à pied cette ligne. Votre enfant la rejoint à un arrêt et fait ainsi le trajet vers l'école «encordé» avec ses copains, sous la conduite de l'adulte. Après l'école, le pédibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui.

Afin de:

- permettre aux enfants de découvrir le plaisir de marcher
- lutter contre la pollution
- désencombrer la route d'accès à la cour d'école
- soulager les parents des multiples trajets
- créer des liens



un membre de l'APE (Association de parents d'élève), ainsi qu'une enseignante de Muraz ont eu envie de mettre sur pied un pédibus dans notre commune.

Comme il n'était pas envisageable, dans un premier temps, d'organiser et de lancer des pédibus dans tous les villages, le choix s'est porté sur Muraz. Pourquoi Muraz? Tout simplement car ces deux personnes mises en contact ont rapidement été enthousiastes à l'idée de collaborer, et que les quartiers de Muraz se prêtaient bien à la réalisation de cet objectif pour lequel elles ont vraiment été complémentaires.

Dès la rentrée scolaire, des questionnaires ont été adressés aux parents des élèves afin d'évaluer les désirs et les disponibilités de chacun. Les réponses très positives ont montré qu'il y avait un réel besoin! Décision est donc prise de démarrer à la route des Perce-Neige, trajet sur lequel il y a suffisamment d'intéressés pour ouvrir une ligne, soit plus ou moins dix enfants et leurs mamans (les papas, grands-parents et nounous sont également les bienvenus!). Pendant que l'une s'occupait de réunir les parents pour organiser le planning et le trajet (un aller-retour par semaine et par adulte), l'autre s'adonnait à la mise en place pratique du projet et de l'organisation de la fête du pédibus du 19 septembre avec entre autres un magnifique lâcher de ballons. C'est à l'occasion de la journée internationale «à pied à l'école» qu'il a été décidé de lancer cette première ligne de manière festive.

Petit clin d'œil: certaines des adorables cartes fixées aux ballons sont arrivées à Chamonix... et la plus voyageuse a atterri près de Marseille!

Depuis lors, cette ligne de pédibus fonctionne bien grâce au



dynamisme de toutes ces «conductrices» (que l'on remercie au passage) ainsi qu'à la bonne volonté des petits bouchons motivés. Toujours enthousiastes, Sophie Lenzser (APE) et Réjane Cuennet (enseignante) envisagent d'ouvrir prochainement une deuxième ligne dans le bas du village.

Si des parents et des enseignantes d'autres villages étaient intéressés, il est bien possible qu'à l'avenir nous croisions plus de joyeux petits piétons.

Souhaitons donc à ce projet, qui a volontairement démarré à petite échelle (un village, un trajet) un développement à la mesure du développement de notre commune... ●

DIVERS

Nouveau sur le site Internet

A l'adresse de:

www.collombey-muraz.ch rubrique guiche-virtuel/eau potable vous trouvez:

- La réglementation sur le financement et les barèmes en vigueur pour l'eau potable et les eaux usées
- Une aide administrative pour faciliter les demandes de renseignements, informer d'un déménagement ou pour répondre à l'administration qui n'a pas pu accéder à votre compte

Il y a aussi un lien avec le site

www.qualitedeleau.ch sur lequel figurent les dernières données sur:

- la qualité et les particularités de l'eau du réseau

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ●

Brèves nouvelles de la bibli

Nouveautés

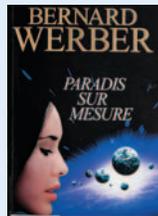
Le cœur gros comme ça



Laurent Brunetti
Editions
Mon Village
Documentaire
adulte

Auteur et interprète né à Vevey, il compose en 2001 son premier album intitulé «Chaque instant» parrainé par Lynda Lemay. Lors de ses nombreux spectacles cet artiste est encensé par la critique qui le qualifie de sensible et respectueux à l'égard de la chanson et de son public. Cependant Laurent Brunetti n'arrive pas à être heureux, et en 2008 il publie «Le cœur gros comme ça», dans lequel il raconte son long chemin à la rencontre de lui-même.

Paradis sur mesure



Bernard Werber
Editions
Albin Michel
Roman adulte

L'originalité des textes de Bernard Werber n'est plus à démontrer; d'ailleurs il a écrit dans son avant-propos, que tous les jours une idée nouvelle surgit dans sa tête.

Pour son dernier livre, point de trilogie ni de cycle, mais 17 nouvelles sur les «futurs possibles» et des «passés probables» où l'ima-

gination débridée de cet écrivain, nous entraîne à dévorer les pages avec délice et étonnement!



Luce et Cécile

Laurent Buti
Editions Zoé
Roman adulte

L'amitié entre deux femmes aux caractères dissemblables va les rendre complices d'une aventure tragi-comique. Luce est une épouse soumise et timorée; Cécile une employée de maison réaliste et pragmatique. Les deux amies, du bon vin... et un cadavre vont constituer le menu de cette histoire à la limite de la morale.

Roland Buti vit à Lausanne, où il enseigne l'histoire.



La tendresse des loups

Stef Penney
Editions Belfond

Le drame se produit lors de l'hiver 1867 dans un petit village du Grand Nord canadien. Mme Ross découvre son voisin mort, égorgé dans sa cabane. Etrange coïncidence, le fils de cette dernière a disparu depuis plusieurs jours. Serait-il coupable de ce terrible assassinat?

Dans un décor rude, sauvage et magnifique, ce récit mêle habilement secrets, tensions et sentiments. Il peut paraître compact de prime abord; mais ne vous y fiez pas, l'histoire nous happe dès les premières pages...

Stef Penney est écossaise. Après avoir obtenu un diplôme de philosophie et de théologie, elle entreprend des études cinématographiques et a déjà réalisé deux films. «La tendresse des loups» est son premier roman.

Noces de chêne



Régine
Detambel
Editions
Gallimard
Romans adultes

Une histoire à l'image de la Provence, tragique avec la disparition de Maria, tendre par l'attitude de son amant qui part à sa recherche, pensant à une fugue. En cherchant Maria, Taine vivra quelques jours d'aventure, une échappée qui lui fera aussi découvrir une part de lui-même.

Cette histoire d'amour entre deux vieillards dans une maison de retraite, sujet tabou et dérangeant est contée avec délicatesse par Régine Detambel.

Voici une sélection des nouveautés qui seront prochainement en rayons

Albums enfants

Le fromage de G. Zullo

Le retour de Victor qui pète
de D. Pelot

Marius Bellus et la Grosse bête
bleue

de J. Stewart

Divine Albertine de C. Tavernier

Petite histoire de E. Duval

Le lit des parents de C. Naumann

Mademoiselle Princesse ne veut pas
manger de C. Naumann

Un heureux événement

de K. English

Lit du haut ou lit du bas?

de M. Metcalf

Un autre chemin de L. Tardy

Je veux deux anniversaires de T. Ross

Perdu dans la neige

de L. Jennings

Le doudou des camions poubelles
d'Ati

Franklin veut un animal,

Marché conclu Franklin,

Franklin et les dents de lait

de P. Bourgeois

Un délice de H. Cooper

othèque

Honoré le nez au vent, les saisons
de I. de Moüy
D'un monde à l'autre de D.-M. Scott

Quelques romans pour ceux qui commencent à lire

Bon anniversaire Gafi d'A. Blum
Qui a mangé les crêpes d'A. Ferrier
Le roi de la patinoire de D. Levy
Le visiteur de l'espace
de St. Descornes
Le voleur de bonbons de D. Jean

Romans enfants

Au secours de la licorne de M. P.
Osborne (La cabane magique t. 31)
Le mystérieux voleur de fromage,
Comment devenir une super souris
en quatre jours... et demi
Opération sauvetage
Retour à Castel radin, Géronimo
Stilton t. 29, 30, 39, 40
Des rollers à tout prix de Laudec
Panique à la mammoth académie
La mammoth académie
de N. Layton
Beurk adopte un ver de terre
Beurk et le monstre à vave
de Matt et Dave
Le club fait son cinéma
Il faut retrouver Perle
La baleine en détresse
Où est passé le hamster?
de L. Daniels (S.O.S. animaux)
Monelle et les footballeurs
de G. Brisac

Documentaire enfants

Le cheval de Valérie Tracqui
Vasarely, la sensation pure
de Ch. Demilly
Les oiseaux du jardin de V. Albouy
Les petits d'animaux de la mer
d'A. Royer
D'où vient le poisson pané?
d'A. Baumann
Petites histoires des noms de pays
de D. Dumaine
Atlas du monde geo jeunesse
de S. Adams
10 choses à faire pour protéger la
planète de M. Walsh
Les grands fauves de Ch. Gunzi

Romans adolescents

Frankie, le chat et moi
Opération séduction

La vraie vie de Rachel
de K. McCombie (Stella, etc.)
Fascination, Tentation, Hésitation
de St. Meyer

Documentaire adultes

Droit Suisse de C. Amarelle et Mix
et Remix
L'esclavage en terre d'Islam
de M. Chebel
Autobiographie d'une travailleuse
du sexe de Jameela Nalini
Confessions d'une religieuse
de Sr Emmanuelle
Dénouer les conflits par la commu-
nication non violente
de M. B. Rosenberg
La communication non violente
au quotidien de M. B. Rosenberg
Elever nos enfants avec
bienveillance de M. B. Rosenberg
Autobiographie d'un épouvantail
de Boris Cyrulnik
La maîtrise de l'amour, apprendre
l'art des relations
de Don Miguel Ruiz
La blessure d'abandon de D. Dufour
La mort apaisée d'E. et M. Gagnet
Cuisines du Monde:
Mexique, Japon, Grèce
Fontaines et bassins de Ch. Maton
Mon Evasion de B. Groult

Romans adultes

Le fait du Prince d'A. Nothomb
Miserere de J.-C. Grangé
Le bal de D. Steel
Fureur assassine de J. Kellerman
Où on va papa? de J.-L. Fournier
Ils rêvaient des dimanches
de Ch. Signol
Dans le silence de l'aube
de Françoise Bourdin
Un homme très recherché
de J. Le Carré
Un palais dans les dunes
d'A. Degroote
Chroniques de San Francisco
d'A. Maupin
Les doigts d'Elise de J. Thirolle
L'inaperçu Germain Sylvie
Charlie n'est pas rentrée
de N. French
Un lieu incertain de F. Vargas
La porte des enfers de L. Gaudé
Le poids du passé de Ch. Link

Ritournelles de la faim
de J.-M. Le Clezio
Ulysse from Bagdad d'E.-E. Schmitt
Dans le silence de l'aube
de F. Bourdin
Loup de N. Vanier
Les planches au roi
de M.-Th. Boiteux
Les Piliers de la terre, t. 1 et 2 Un
monde sans fin de Ken Follett
Un homme très recherché
de J. le Carré
Les Pintades à Téhéran
de D. Minoui

Quelques bandes dessinées

Premier de la classe (en commençant
depuis la fin) de Godi & Zidrou
Malika secouss t.9 de Thehem
Une vie de chat de Ph. Geluck
Studio danse 2 de Crip & Beka
Le démon du Pharos de J. Martin
Gouzi gouzi Game Over t. 3
de Midam
Les sorcières de J. Martin
La mangouste XIII mystery
de R. Meyer
Mise en orbite, Pierre Tombal 25
de Cauvin
La voile et la vertu Largo Winch t. 16
de Ph. Franck

Une série de mangas pour enfants et adolescents ont été mis en rayon.

DVD

Dora l'exploratrice, «faisons les fous»
Dora l'exploratrice, «la chasse aux
œufs»
Maya l'abeille à la rescousse
La fée clochette
Shrek le troisième
Scooby-doo et la créature des ténèbres
Franklin le meilleur grand frère
Alice au pays des merveilles
Le renard et l'enfant
C'est pas sorcier, objectif: terre propre!
La graine et le mulet
Mauvaise foi
Sexy dance 2
Bienvenu chez les Ch'tis
Save the last dance 2
Je vais bien, ne t'en fais pas

par François Rouiller
chef du triage forestier du Haut-Lac

Arbres remarquables, appel à témoins!

Dans le cadre des cinq communes du Haut-Lac qui font partie du triage forestier, nous aimerions dresser un inventaire des arbres dits «remarquables», afin de créer une brochure avec photo, description et itinéraire permettant de les admirer. Nous en avons déjà recensé quelques-uns de manière informelle, mais nous aimerions faire appel à vous pour nous signaler si, lors de vos promenades ou autres activités, vous connaissez des arbres dignes d'intérêt. Voici des exemples de critères que nous aimerions relever:

- Particulièrement gros pour l'essence
- Particulièrement grand
- Particulièrement beau
- Présentant une forme peu banale
- Etc.

Nous accueillons volontiers vos dénonciations à l'adresse e-mail suivante: foretsduhautlac@bluewin.ch, ou au no de téléphone suivant: 079 622 68 94.

Cinq ans déjà

En avril 2009, pour marquer la cinquième année de son existence, le triage du Haut-Lac organisera une journée portes ouvertes, avec démonstrations diverses, exposition, concours, sculptures, etc. La date précise sera diffusée en temps voulu et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au centre forestier.

Les forestiers à la foire du Valais

Peut-être faisiez-vous partie des 170 000 visiteurs de la foire du Valais à Martigny? Si tel était le cas vous n'aviez pu échapper à la signature des forestiers du Valais romand en passant sous les portiques d'entrées et peut-être même vous êtes-vous aventuré dans leur stand qui fleurait bon la résine et le bois.

Mais dans quel but ces demi-sauvages couverts de sciure, chaussés de gros souliers, vêtus de chemises à carreaux, rustres à souhait et massacreurs d'arbres sont-ils descendus en ville?

Pour une petite part, pour faire taire ces clichés qui nous collent encore parfois à la peau, mais surtout pour expliquer au public pourquoi et comment nous intervenons en forêt: assurer le rajeunissement des forêts, conserver et améliorer leur pouvoir protecteur, produire du bois, offrir un espace de délasserment, etc.

Nous avons principalement mis en avant l'évolution de la forêt suite aux exploitations. Ajoutez à cela des démonstrations, sculpture, etc., avec en guest stars trois membres du «Timber Sport», champions de concours de bûcheronnage, qui ont fait une démonstration spectaculaire de leur savoir-faire.

